

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 06/09/2021

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : Recrutement d'un(e) consultant(e) international(e) chargé(e) de concevoir le cadre institutionnel et l'architecture globale du Système National de Mesure, de Notification et de Vérification (MNV ou MRV en Anglais) pour les Contributions Déterminées au niveau National (NDC) de la Côte d'Ivoire

Numéro du projet : CIV CIV10-00103171 " Amélioration du système de transparence pour une action climatique renforcée en côte d'ivoire (CBIT) "

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la mission sera de soixante (60) jours ouvrables (de septembre à décembre 2021), y compris la période de rédaction du rapport de mission.

Les offres devront être soumises avec la mention :

« **Recrutement d'un(e) consultant(e) international(e) chargé(e) de concevoir le cadre institutionnel et l'architecture globale du système national de mesure, de notification et de vérification (MNV ou MRV en anglais) pour les contributions déterminées au niveau national (NDC) de la côte d'ivoire** ».

Par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org ou physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01, COTE D'IVOIRE**

Les offres placées sous plis scellés distincts devront nous parvenir au plus tard le 20 Septembre 2021 à 17h00 et comprendront :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références (adresse email et numéro de téléphone à mentionner), une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- Une proposition financière

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, ou dans deux dossiers distincts par mail, votre offre sera rejetée.

NB : Dans le cas d'un envoi par mail, la référence du poste doit être clairement mentionnée dans l'objet du mail; l'offre technique doit être également transmise dans un fichier séparément de l'offre financière.

[Les offres reçues par un autre canal ou ne respectant pas les exigences mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Expertise du consultant dans le domaine (50 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes

a) Le dépouillement des offres techniques :

Elles seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisées au moins 70 points seront retenues pour l'évaluation financière.

b) Le dépouillement des offres financières :

La proposition financière qui sera cotée sur 30/100 points, se fera sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires et autres frais).

Le soumissionnaire techniquement qualifié (e) ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière sera retenu.e.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
	Total	100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de systèmes MRV	20					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques et des NDC de la Côte d'Ivoire	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
Total		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
Total		40					



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



PROGRAMME NATIONAL
CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Au service
des peuples
et des nations

Projet : CIV10-00103171 - " AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE TRANSPARENCE POUR UNE ACTION CLIMATIQUE RENFORCÉE EN CÔTE D'IVOIRE (CBIT) "

Recrutement d'un(e) consultant(e) international(e) chargé(e) de concevoir le cadre institutionnel et l'architecture globale du Système National de Mesure, de Notification et de Vérification (MNV ou MRV en Anglais) pour les Contributions Déterminées au niveau National (NDC) de la Côte d'Ivoire.

Termes de référence

NB : le style masculin utilisé dans ces termes de référence ne se réfère pas à une sélection masculine, mais plutôt à une simplification de la rédaction de ces termes de référence. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

CONTEXTE

La communauté internationale a reconnu l'urgence de faire face aux changements climatiques, comme en témoigne l'engagement des Parties à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en-dessous de 2°C et à poursuivre les efforts pour limiter la hausse à 1,5 degré afin de contribuer à la réduction des risques d'impacts de manière significative comme indiqué à l'article 2 de l'Accord de Paris.

Pour surmonter ces obstacles et dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, les Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ont convenu d'établir une Initiative de Renforcement des Capacités pour la Transparence (CBIT). Le CBIT visera à renforcer les capacités institutionnelles et techniques des pays en développement afin de répondre aux exigences de transparence renforcées de l'Accord de Paris, jusqu'en 2020 et au-delà.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC), a soumis et obtenu un appui du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la préparation et la mise en œuvre du projet intitulé « amélioration du système de transparence pour une action climatique renforcée en Côte d'Ivoire (CBIT) ».

Le Projet sur l'Initiative de renforcement des capacités pour la transparence (CBIT) vise à lever les barrières et à établir les bases solides pour la mise en place d'un cadre de transparence du changement climatique en Côte d'Ivoire, capable de soutenir la mise en œuvre des NDC. Le projet appuie les efforts du pays pour renforcer le cadre de transparence en habilitant les institutions et en améliorant la sensibilisation afin de garantir la durabilité des engagements, en renforçant les capacités et les compétences, en développant des outils et méthodologies appropriés, et en renforcement de l'infrastructure des systèmes d'information.

Le projet mettra en place les bases nécessaires pour suivre les progrès de la mise en œuvre de la NDC conformément aux exigences de l'Accord de Paris. Les résultats escomptés sont les suivants : 1) Les arrangements institutionnels pour la transparence du climat sont en place et sont efficaces ; 2) Le renforcement des inventaires de gaz à effet de serre, y compris l'amélioration des directives méthodologiques et la conception d'un système MRV national sont réalisés ; 3) Un outil de suivi des progrès de la NDC et la transparence est en place.

Par ailleurs, grâce à des appuis de divers partenaires techniques et financiers, plusieurs études ont été réalisées en vue de faciliter la mise en place de ce Système National MRV (SN-MRV). Parmi ces études, des états des lieux, des études de pré-configuration, des systèmes de gestion de bases de données, des développements d'indicateurs en appui à la nouvelle version des NDC, etc. ont été réalisées.

Afin de passer à une phase d'élaboration plus approfondie de ce SN-MRV, une taskforce d'acteurs techniques du MINEDD a été mise en place. Cette taskforce appuiera la réalisation de cette étude qui fait l'objet de ces présents termes de référence.

• CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Représentant Résident Adjoint/Programme du PNUD et la supervision du Spécialiste Programme Développement Durable Inclusif et du Directeur national du projet en étroite collaboration avec le Coordonnateur national et le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC/MINEDD), le consultant international, chef de mission appuyé par quatre (4) consultants nationaux, devra mener les activités suivantes :

Phase 1 : étude diagnostique et analyse institutionnelle actuelle pour le déploiement d'un MNV

- ♣ Revue documentaire de toutes les initiatives en lien avec les MNV au niveau national. Cette étude pourra se baser sur les résultats de l'étude réalisée grâce à l'appui de « Environnement et Changement climatique Canada » (ECCC), portant sur les MNV ;
- ♣ Examen approfondi de toutes les initiatives nationales concourant à la mise en place d'un SN-MNV, notamment l'étude de développement des indicateurs de suivi de la mise en œuvre des CDN en cours de révision par Expertise France sous l'AFD ;
- ♣ Analyse des gaps, des lacunes, des besoins et des barrières au déploiement d'un SN-MNV, puis proposition de mesures correctives ;
- ♣ Analyse du cadre institutionnel et réglementaire actuel sur les changements climatiques.

Phase 2 : proposition d'un cadre institutionnel et réglementaire opérationnalisant le SN-MRV

- ♣ Analyse et cartographie des parties prenantes clés du SN-MNV (identification des parties prenantes potentielle, hiérarchisation des parties prenantes, analyse des rôles et responsabilités, etc.) ;
- ♣ Identification des données nécessaires à un bon suivi des CDN, ainsi que des acteurs disposant de ces données ;
- ♣ Intégration des indicateurs de suivi de la mise en œuvre des NDC développés par l'AFD, dans un cadre national de gouvernance du SN-MRV ;
- ♣ Définition d'un cadre institutionnel nécessaire au bon fonctionnement du SN-MRV.

Phase 3 : conception d'une architecture fonctionnelle adossable à un système informatique

- ♣ Proposition d'un mécanisme de fonctionnement du SN-MNV en s'appuyant sur l'alignement des objectifs de réduction des GES, de l'amélioration de la résilience des secteurs clés de développement et du soutien reçu pour la mise en œuvre des CDN ;
- ♣ Proposition des outils techniques nécessaires à l'opérationnalisation du SN-MNV ;

- ♣ Proposition d'une feuille de route d'opérationnalisation du SN-MNV ;

Phase 4 : élaboration d'un manuel de procédures

- ♣ Rédaction de Termes de Référence (TDR) et d'un manuel de procédures et de fonctionnement du SN-MRV ;
- ♣ Proposition d'un mécanisme financier durable du SN-MNV ;
- ♣ Proposition d'options et de fréquences d'actualisation du SN-MRV.

Phase 5 : renforcement des capacités des acteurs nationaux sur les MRV

- ♣ Proposition d'un programme de renforcement des capacités techniques des acteurs nationaux sur le SN-MNV ;
- ♣ Formation des acteurs nationaux sur l'importance, l'utilisation et le fonctionnement d'un SN-MRV.

• RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats et livrables attendus sont :

- ♣ Un plan de travail et un chronogramme détaillé, décrivant les activités prévues pour réussir cette mission ;
- ♣ Un rapport diagnostic approfondi, mettant en avant les mécanismes et instruments disponibles et pouvant être capitalisés ;
- ♣ Un rapport décrivant le cadre institutionnel approprié et l'architecture fonctionnelle adéquate pour le SN-MRV ;
- ♣ Un manuel de procédures et un rapport de formation des acteurs.

• METHODOLOGIE D'INTERVENTION

- ♣ Les consultants établiront un chronogramme de travail validé par l'équipe du projet CBIT et la taskforce MRV ;
- ♣ Les consultants proposeront une liste de structures à consulter, qui pourra être complétée, au besoin, par l'équipe du projet CBIT et la taskforce MRV ;
- ♣ Les consultants établiront une liste de personnes clés à rencontrer en collaboration avec l'équipe du projet CBIT et la taskforce MRV ;
- ♣ Les consultants auront la responsabilité de mener toutes les consultations au niveau de toutes les structures clés ;
- ♣ Les consultants proposeront un programme pour les différents ateliers de validation dont ils assureront l'animation ;
- ♣ Les consultants rencontreront périodiquement l'équipe du projet CBIT et les membres de la taskforce pendant la durée des travaux.

• PAIEMENTS AUX CONSULTANT(E)S

LIVRABLES	MONTANTS
Un plan de travail et un chronogramme détaillé validé, décrivant les activités prévues pour réussir cette mission	20%
Un rapport diagnostic approfondi validé, mettant en avant les mécanismes et instruments disponibles et pouvant être capitalisés	40%
Un rapport validé décrivant le cadre institutionnel approprié et l'architecture fonctionnelle adéquate pour le SN-MRV	30%
Un manuel de procédures et un rapport de formation des acteurs, validés	10%

- **ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL**

Les consultants travailleront en étroite collaboration avec la taskforce MRV mise en place.

- **DURÉE DE LA MISSION**

La durée de la mission sera de soixante (60) jours ouvrables (de septembre à décembre 2021), y compris la période de rédaction du rapport de mission, répartie comme suit :

Libellé de la consultance	Durée prévue	Timeline
Consultant international, chef de mission	60 jours	-----
Consultant national expert en changements climatiques	60 jours	-----
Consultant national expert en cadre institutionnel et réglementaire	30 jours	-----
Consultant national expert en suivi-évaluation	30 jours	-----
Consultant national expert IT	30 jours	-----

- **LIEU D’AFFECTATION**

Le consultant international sera basé dans son pays de résidence et pourra effectuer des missions en Côte d’Ivoire dans le cadre de cette consultance, dans la limite des restrictions liées à la COVID-19.

- **QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES DU CONSULTANT INTERNATIONAL, CHEF DE MISSION**

Mission principale : assurer le lead de tout le processus, depuis le cadre institutionnel jusqu’à la définition de l’approche de renforcement des capacités des acteurs clés.

Profil recherché :

- ♣ Avoir au minimum un diplôme Bac+5 (Ingénieur ou Master) en Sciences, Génie de l’Environnement, Économie, Économie de l’environnement, Sciences et Technologies, Changements climatiques ou tout autre domaine connexe ;
- ♣ Minimum 10 ans d’expérience professionnelle pertinente en matière d’élaboration de système de Mesure, de Rapportage et de Vérification (MRV) ;
- ♣ Minimum 5 ans d’expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques ;
- ♣ Connaissance des NDC de la Côte d’Ivoire et des secteurs prioritaires ;
- ♣ Excellente connaissance du cadre de transparence sous l’Accord de Paris sur le Climat et des exigences de rapportage pour les pays non-annexe 1 ;
- ♣ Compréhension manifeste et connaissance pratique de la collecte et de l’analyse des données ;
- ♣ Capacité à animer des ateliers multipartites au niveau national ;
- ♣ Forte familiarité avec les négociations internationales sur le changement climatique ;
- ♣ Solides compétences en communication, y compris des compétences démontrées en matière de rédaction et de présentation ;
- ♣ Capacité à coordonner et faciliter des processus multi-acteurs, ainsi qu’à interagir dans le travail avec les différents acteurs, publics et privés ;
- ♣ Avoir une expérience en consultation des parties prenantes nationales, surtout dans les pays en développement ;
- ♣ Expérience de travail en Côte d’Ivoire serait un atout majeur.

- **MISSION DES AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE**

Consultant national expert en changements climatiques

Mission principale : apporter un appui aux différents consultants sur toutes les questions liées aux changements climatiques, principalement en ce qui concerne la Côte d'Ivoire.

Consultant national expert en cadre institutionnel et réglementaire

Mission principale : travailler sur tout ce qui concerne la construction du cadre institutionnel et réglementaire approprié, au regard des dispositions nationales en vigueur.

Consultant national expert en suivi-évaluation

Mission principale : développer tous les indicateurs et mécanisme de suivi-évaluation de l'action climatique nationale, nécessaire au dimensionnement du SN-MRV.

Consultant national expert IT

Mission principale : construire toute l'architecture fonctionnelle et décrire tous les outils et équipements nécessaires pour rendre opérationnel le SN-MRV, au regard des contributions techniques apportées par les autres consultants.

- **LANGUE**

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de la langue anglaise serait un atout.

- **PROPOSITION D'OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT**

L'offre financière du consultant doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

NB : Le soumissionnaire devra préciser sur son offre : « CONSULTANT(E) INTERNATIONAL(E) » selon le poste de consultance auquel il soumissionne.

- **PRÉSENTATION DE L'OFFRE**

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- ♣ **Le Curriculum Vitae (CV)**, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email et numéros de téléphone) **de 3 personnes références** ;
- ♣ **Une brève description de la méthodologie** de travail et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR ;
- ♣ **La proposition financière** indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de systèmes MRV	20					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques et des NDC de la Côte d'Ivoire	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
Total		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
Total		40					

- CRITÈRES DE SÉLECTION

Le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur score sera retenu.

DETAIL DES COUTS :

Détail des couts par élément :

Eléments	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour la durée du Contrat
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Assurance vie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance			
Frais de subsistance (selon le taux en vigueur et applicable au Système des Nations Unies)			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			
III. Voyages dans le cadre de la Consultance (si applicable)			
Frais de transport			
Frais de subsistance			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			

N/A : Non Applicable